

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture et de l'alimentation

ARRÊTÉ

Portant nomination au conseil scientifique de l'Institut national d'études supérieures agronomiques de Montpellier (Montpellier Sup Agro).

Le Ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le code rural et de la pêche maritime ;

Vu le décret n° 2006-1593 du 13 décembre 2006 modifié portant création de l'Institut national d'études supérieures agronomiques de Montpellier (Montpellier Sup Agro), notamment son article 10 ;

Vu l'arrêté du 5 mai 2015 portant nomination au conseil scientifique du Centre international d'études supérieures en sciences agronomiques (Montpellier Sup Agro).

ARRÊTE

Article 1er

M. Bruno GRAWITZ, Directeur de l'ingénierie et des Services à la Société du Canal de Provence, est nommé membre du conseil scientifique de l'Institut national d'études supérieures agronomiques de Montpellier (Montpellier Sup Agro), en qualité de personnalité désignée en raison de sa compétence scientifique ou professionnelle, en remplacement de M. François PREVOST.

Article 2

La Directrice générale de l'Institut national d'études supérieures agronomiques de Montpellier (Montpellier Sup Agro) est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait le **24 SEP. 2018**

Pour le Ministre et par délégation :

Le Directeur général de l'enseignement et de la recherche,



Philippe VINÇON